



• Contexte et enjeux

Selon les personnes, selon le niveau de difficulté engendré par les troubles Dys il peut être nécessaire, voire indispensable de simplifier et d'appliquer des règles d'accessibilité à ses supports écrits, pédagogiques, professionnels, réglementaires, culturels. L'enjeu étant de faciliter l'accès à l'information pour les personnes ayant des difficultés à lire et à comprendre.

Durée : 2 jour (14 h).

• Objectifs pédagogiques • À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- de comprendre les difficultés d'accès à l'écrit pour les personnes "Dys".
- de connaître les règles les règles d'accessibilité et du facile à lire et à comprendre (FALC) pour les personnes dyslexiques.
- d'évaluer le niveau d'accessibilité d'écrits divers, et de leurs propres supports.
- d'améliorer l'accessibilité de leurs supports écrits.

• Public et prérequis

Toute personne ayant la nécessité de rendre ses supports accessibles (formateurs, administratifs, entreprises, chargés de com, etc.).

Venir avec ses propres supports écrits à modifier (en format numérique).

• Modalités pédagogiques et nombre de participants.

En présentiel, distanciel ou hybride.

12 personnes maximum.

• Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sous forme de supports ppt, exemples.
- Exercices de simplification et mise en FALC.
- Travail d'accessibilité sur les supports des stagiaires ou de l'entreprise.

• Contenus pédagogiques

J1 - Présentation de la méthode FALC et des règles d'accessibilité.

- Apports théoriques et mises en pratique (Exercices d'entraînement à la simplification d'extraits de textes).

J2 - Rappel des notions théoriques et approfondissement selon besoins stagiaires.

- Pratique de la méthode à partir des supports des participants : mise en accessibilité.

• Évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire en ligne d'auto-évaluation en début et fin de formation.
- Évaluation de la satisfaction post formation : sous forme de questionnaire en ligne.
- Certificat de réalisation attestant du suivi par le participant envoyé post formation.